

Conseil Éducatif Local du 8 octobre 2015

Présents :

- Marc Lecerf, Michelle Perraud et Laurence Vallée, conseil municipal
- Dominique Plé, Inspection Académique
- Stéphanie Frémont et Angélique Chéron, école maternelle
- Benoit Dauphin, école élémentaire Jean Goueslard
- Anne Villon et Nathalie Barbey, Ligue de l'Enseignement de Calvados
- Béatrice Tofoni et Amélie Gilles-Auber, FCPE écoles
- Aurélien Sage, Peggy Di Bella-Enault, Aurore Arnault et Aurélie Letort, la voie des parents
- Pascal Hoorelbeke, UFAC
- Jean-Claude Georges et Céline Derrien, services municipaux

Excusés :

- Christian Letellier, Christian Lafage, Conseil Municipal
- Dominique Dugouchet, JSF Foot,

A l'ordre du jour, point rentrée et évaluation du PEdT

1. *Point rentrée* :

Comment s'est passée la rentrée ? Chaque partenaire est invité à s'exprimer en indiquant les 2 ou 3 éléments marquants de cette rentrée 2015 :

○ Parents :

- Les parents sont très contents que leurs enfants soient à Fleury-sur-Orne : restauration, bonne prise en charge globale, beaucoup de projets, dynamisme, bon accueil à la mairie, territoire qui bouge...
- Ils regrettent le manque de présentation des activités périscolaires lors de la réunion de rentrée de l'école élémentaire, même si cela a été fait plus tard.
- Les parents soulignent l'adaptation aux préconisations du CEL l'année dernière et l'ajout d'un atelier langue des signes sur les TAP (travail sur le bruit et connaissance du handicap)
- Ils remercient l'Inspection Académique d'avoir ouvert une classe supplémentaire à la rentrée.

Mme Plé rappelle que l'Académie travaille à moyen constant, qu'il a fallu défendre cette classe supplémentaire, notamment parce que l'école est dans la zone de recrutement du Collège Pagnol. Il faudrait mieux prévoir les effectifs pour la rentrée prochaine.

M. Dauphin rappelle qu'il y a eu une dizaine d'enfants inscrits la veille de la rentrée, ce n'était pas prévisible.

Mme Tofoni précise qu'ultérieurement les parents avaient organisé un boitage pour signaler aux familles le moment de l'inscription à l'école.

- Le stationnement reste problématique aux abords des écoles, certaines personnes manquent de savoir-vivre (incivilités).

Mme Plé rappelle que c'est le cas autour de beaucoup d'écoles et que certains ont mené des actions impliquant les enfants.

Mme Villon : c'est un beau sujet que l'on peut aborder dans le cadre des travaux effectués sur la citoyenneté. Cela pourrait être le sujet d'un prochain groupe pédagogique.

M. Lecerf indique que même si la municipalité réalise des aménagements, le savoir-vivre et le respect du code de la route devront s'imposer.

Mme Tofoni propose que l'on édite et distribue un plan identifiant les stationnements...

- **Personnels :**

- De plus en plus d'enfants sont accueillis et les marges de manœuvre se réduisent.
- 350 couverts par jour (50 de plus que l'an passé), jusqu'à 60 enfants le soir et 20 le matin à la garderie de l'élémentaire...
- La mixité des âges au restaurant scolaire (demandée pour intégrer la classe théâtre au premier service) est bénéfique : entraide, plus de calme...

- **Animateurs :**

- Bonne rentrée, malgré les changements (classes modifiées...). Ceux-ci ont nécessité une bonne réactivité.
- Nouveautés : à l'école maternelle les enfants sont sensibilisés au bruit. A l'école élémentaire, les enfants et les adultes ont signé la charte, elle est maintenant affichée.
- L'équipe d'animateurs est fidélisée et qualifiée. Le centre d'animation est labellisé par la DDCS (charte de qualité).
- Augmentation des contacts entre les parents et les animateurs. Au quotidien, amélioration de la communication entre les animateurs et les enseignants entre les animateurs et les personnels municipaux... dans l'optique du bien-être des enfants. La transition est assurée, même si la concertation n'est pas encore complète.

Les parents ont apprécié la présence de l'animateur référent à la sortie de l'école et le samedi matin de rencontre-échange avec l'ensemble des animateurs afin de prendre connaissance des activités proposées et de l'organisation des TAP.

Mme Villon précise que le centre diffusera le trombinoscope des animateurs dès que possible.

- **Ecole élémentaire :**

- Ouverture tardive d'une classe, c'est difficile mais on s'adapte. Aujourd'hui, 264 élèves dont 3 à radier et 1 à inscrire = 262 élèves à l'école élémentaire.
- Constat : cette année, les enfants du voyage se sédentarisent même quand leurs parents repartent. Le RASED permet d'accueillir ces enfants qui n'ont pas toujours été scolarisés.
- L'école élémentaire ne bénéficie plus de secrétaire (emploi de vie scolaire).
- La classe théâtre s'est mise en place dans des locaux aménagés avec des professeurs du conservatoire. C'est un projet partenarial : Éducation Nationale, Caen la mer et Fleury-sur-Orne. Les premiers retours sont très positifs.
- L'école bénéficie de nombreux partenaires, participe à beaucoup d'actions de territoire. Cette année l'école priorisera par cycle.

- **Ecole maternelle :**
- Mme Frémont prend ses marques, la rentrée s'est bien passée. 180 élèves, 7 classes + le dispositif d'accueil des - de 3 ans.
- Il a été difficile de trouver des représentants de parents d'élèves.
- Certains parents ont exprimé une inquiétude sur l'accueil des enfants à l'étage.

2. Evaluation du PEdT (septembre 2013 - juillet 2016) :

Mme Barbet distribue et explique un schéma d'organisation de la méthodologie de travail d'évaluation du PEdT.

Mme Tofoni précise que notre projet a été évalué tout au long de son fonctionnement et qu'il serait bien d'utiliser ce qui a été fait.

M. Lecerf annonce qu'après plus de 2 ans de fonctionnement, il sera nécessaire d'évaluer objectivement le dispositif, singulièrement autour de l'intérêt de l'enfant. Il est ouvert sur les horaires d'activités mais insiste sur le fait que l'intérêt des enfants doit demeurer le premier critère de jugement, sans nier celui des animateurs, des enseignants, des parents, des agents communaux ou de la municipalité.

Mme Plé ajoute que le rythme éducatif doit prendre en compte les besoins de l'enfant avant, pendant et après l'école. Ainsi, pour cycle 1 (maternelle et CP) le positionnement des TAP en début d'après-midi est préconisé, pour les enfants plus grands, cela dépend du projet.

Vue l'heure déjà avancée, il est décidé de poursuivre le travail lors de la prochaine réunion du CEL.

Prochain conseil éducatif local : jeudi 10 décembre à 18h.

2 groupes pédagogiques sont prévus au préalable pour travailler sur la démarche d'évaluation : 12 et 26 novembre.